



Pour diffusion immédiate

Communiqué de presse

Forum sur les meilleures pratiques en CHSLD

Le manque de ressources au cœur de tous les problèmes, selon la CSQ et la FSQ-CSQ

Montréal, le 17 novembre 2016. – « Pour notre organisation, il va de soi que la qualité des soins et des services offerts aux personnes âgées est intimement liée aux conditions d'exercice du personnel de la santé. Selon nous, l'exercice de réflexion proposé doit également tenir compte du contexte socio-économique qui prévaut, sinon il ne serait que théorique et sans grande utilité »

Voilà ce qui ressort de l'avis présenté par la Fédération de la Santé du Québec (FSQ-CSQ) affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) dans le cadre du Forum sur les meilleures pratiques en CHSLD qui se tient présentement à Montréal. Les présidentes de la CSQ, Louise Chabot, et de la FSQ-CSQ, Claire Montour, prendront part à l'événement.

Un meilleur financement, l'élément central de la solution

D'entrée de jeu, ces dernières insistent sur le niveau de financement qui est nettement insuffisant, et ce, malgré l'alourdissement et la complexification de l'état de santé des personnes hébergées en CHSLD.

« Faut-il rappeler que près de deux milliards de dollars de compressions budgétaires ont été imposées au milieu de la santé et des services sociaux au cours des deux dernières années, compressions dont nos membres constatent les impacts chaque jour sur le terrain, tant chez les patientes et patients que chez le personnel en soin? De plus, le sous-financement chronique des services et des soins offerts en CHSLD fait largement consensus. », soutient Louise Chabot, présidente de la CSQ.

« Alors que les besoins des personnes âgées en centre d'hébergement augmentent considérablement, le gouvernement réduit le personnel affecté aux soins, mettant ainsi à risque la santé et l'intégrité des gens âgés. C'est vraiment inquiétant! Les besoins actuels sont criants et une augmentation du financement permettrait d'ajouter des ressources », ajoute Claire Montour, présidente de la FSQ-CSQ.

Une situation difficile pour tout le monde

Pour les présidentes, il est clair que le sérieux manque d'effectifs est au cœur de tous les problèmes. « Le ministre est très au fait de la situation et doit agir prioritairement sur cet enjeu.

Le manque d'effectifs engendre une surcharge qui compromet les plans de soin. Parmi les situations dommageables identifiées, mentionnons les retards dans la distribution des médicaments et la non-réalisation de certains traitements », dénonce Claire Montour.

De plus, le manque de temps pour répondre adéquatement aux besoins biopsychosociaux est alarmant. « Le personnel ne peut aider les résidents à se nourrir convenablement. De la nourriture en purée est servie pour accélérer l'heure des repas et limiter les risques de suffocation. Pour une personne âgée à mobilité réduite, l'hydratation est primordiale. Or, le personnel manque parfois de temps pour distribuer les verres d'eau et aider les résidents à boire. Où allons-nous? », déplore la présidente de la FSQ-CSQ.

Tenir compte des recommandations déjà proposées

La CSQ propose depuis de nombreuses années diverses solutions économiques, fiscales et politiques pour assurer un financement adéquat des services publics de santé et de services sociaux.

Louise Chabot estime : « Il nous apparaît tout à fait irréaliste d'envisager des améliorations significatives si aucun réinvestissement important n'est réalisé et, qui plus est, si les compressions budgétaires dans le réseau de la santé et des services sociaux se poursuivent. »

De plus, la CSQ et la FSQ-CSQ soulignent qu'il existe déjà de nombreux rapports qui relèvent ce qui ne va pas dans les CHSLD et proposent des pistes de solutions concrètes aux problèmes rencontrés : « À ce titre, nous invitons le ministre Barrette à mettre en œuvre, sans tarder, les recommandations unanimes formulées par la Commission de la santé et des services sociaux dans son rapport rendu public en juin. »

Les solutions de la CSQ et de la FSQ-CSQ

Enfin, la CSQ et la FSQ-CSQ rappellent qu'elles avaient déjà proposé plusieurs solutions dans l'avis déposé dans le cadre des consultations menées en 2014 :

- Établir l'offre de services dans les CHSLD (pour chaque profil de besoins);
- Établir et respecter des ratios de professionnelles et professionnels par patientes et patients qui assurent la prestation d'un continuum de soins sécuritaires et de qualité;
- Assurer la stabilité des équipes de soins multidisciplinaires;
- Assurer des effectifs suffisants sur tous les quarts de travail;
- Assurer la présence du personnel infirmier et cardiorespiratoire 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7;
- Limiter, voire abolir, les heures supplémentaires obligatoires;
- Permettre aux professionnelles et professionnels d'agir pleinement dans leur champ d'exercice professionnel : respecter le jugement clinique et l'autonomie professionnelle.

« Les faits démontrent donc la nécessité de rehausser le financement public des CHSLD et ainsi d'assurer une meilleure accessibilité et une meilleure qualité des services et des soins qui y sont offerts. Le Québec dispose d'excellentes ressources professionnelles en santé. Elles sont prêtes à relever les défis qui s'annoncent, encore faut-il les écouter », concluent d'une même voix les présidentes.

[Pour consulter l'avis](#)

Profil de la CSQ

La CSQ représente plus de 200 000 membres, dont près de 130 000 font partie du personnel de l'éducation. Elle est l'organisation syndicale la plus importante en éducation et en petite enfance au Québec. La CSQ est également présente dans les secteurs de la santé et des services sociaux, des services de garde, du municipal, des loisirs, de la culture, du communautaire et des communications.

Profil de la FSQ-CSQ

La Fédération de la Santé du Québec (FSQ-CSQ) représente près de 7 000 infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et puéricultrices travaillant dans des établissements de tous les secteurs de la santé : centre hospitalier, centre de santé et de services sociaux (CSSS), centre de réadaptation, dispensaire, agence de la santé et des services sociaux, centre jeunesse et Héma-Québec.

– 30 –

Renseignements

Marie-Eve Imonti
Attachée de presse, CSQ
Cellulaire : 514 917-9641
Courriel : imonti.marie-eve @lacsq.org
Twitter : @csq_centrale